

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Extension de la réserve du marais d'Yves : la Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime soutient la création de l'association " Tous Unis pour la Défense de l'Anse de Fouras "*

**Le 19 novembre 2021 à Saint-Julien-de-l'Escap**

Dans le cadre de l'édification d'une digue de défense contre l'océan au sein de la réserve naturelle nationale d'Yves, à la suite de la tempête Xynthia de 2010, **la Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime et les locaux se mobilisent pour la préservation des libertés populaires.**

Ce projet de construction conduit par le département et la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine), ambitionne d'agrandir la réserve naturelle nationale, de 220 à 1300 hectares. La zone va de la maison de retraite de Fouras jusqu'au restaurant La Havane aux Boucholeurs ; en revenant le long de la 4 voies jusqu'au Ball-Trap de Fouras ; ainsi que les Valines et la maison de retraite, via l'île d'Aix.

**Pour défendre tous les utilisateurs de ce littoral et faire face aux multiples interdictions à venir**, Serge Pichard, président de l'Association communale de chasse agréée d'Yves, Didier Roblain, maire d'Yves et plusieurs agriculteurs - propriétaires de terrain lancent **l'association TUDAF (Tous Unis pour la Défense de l'Anse de Fouras).**

*" Si l'on n'agit pas, dans un an maximum, il n'y aura plus d'activités possibles " se rebelle Serge Pichard. Il poursuit : "de ce fait, il sera interdit de faire du bateau, de pêcher à pied, de se baigner, de se promener et de promener son chien etc. Même de ramasser des champignons... Je trouve ça absurde ! Depuis toujours nous sommes libres de jouir de cet espace, et demain il faudrait donner 8 € à la LPO pour visiter ? On en est là."*

Dans les prochains jours, l'association lancera une campagne d'information, afin de sensibiliser les habitants aux enjeux de ce projet et du transfert de gestion de la réserve à la Ligue de Protection des Oiseaux. *"On voudrait informer la population sur le devenir du site"* explique le président. *"Demain, ils vont préempter toutes les parcelles de marais, mais ils espèrent que dans quelques années, tout sera récupéré : ils souhaitent en faire une pompe à subvention. Nous devons agir !"*





## CONTACT PRESSE

Elwenn MARCHAND  
elwennmarchand@chasseurdefrance.com  
05 46 59 51 18

## RESP COMMUNICATION

Jean-Bernard DE LARQUIER  
fine.goule@wanadoo.fr  
06 08 25 96 35

Serge Pichard évoque un non-sens écologique. Il ajoute que " *la disparition des territoires de chasse sur cet espace serait néfaste pour la protection environnementale. Une prolifération de prédateurs comme le renard ou le sanglier engendrerait de nombreux dégâts aux cultures, et également sur les nichées d'oiseaux.* "

L'association organise une réunion d'information publique avec invitation à débattre, qui aura lieu le **vendredi 10 décembre 2021 à 18h30 à la salle du ball-trap de Châtelailon-Plage** (remplace l'ancienne date).

Pour les contacter : [asso.def.anse.fouras@gmail.com](mailto:asso.def.anse.fouras@gmail.com)

Pour participer à l'enquête publique qui se déroule du mardi 16 novembre 2021 au jeudi 16 décembre 2021, envoyez vos observations à : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Pour Christophe BOUYER, président de la Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime : « *Nous étions nombreux à Mont-de-Marsan, le combat continue ! Nous devons tous nous mobiliser pour dénoncer ce projet de décret liberticide qui ignore les enjeux cynégétiques, agricoles, économiques et humains. Il n'est pas trop tard pour agir, rendez-vous sur [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr), votre avis compte, il est indispensable !* »

## À propos de la Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime

La Fédération départementale des chasseurs de Charente-Maritime, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances du département. Elle assure la représentation des chasseurs au niveau local et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature etc.). La Charente-Maritime regroupe près de 30 000 chasseurs dont 16 300 pratiquants annuels. Avec ses 452 ACCA et ses nombreuses associations de chasse, l'association est la 1ère association du département. En savoir plus : <https://www.chasseurs17.com/>

